



Ski Club Olympique Belle Etoile Albertville

Section ski de compétition

Entraînements :

A Arêches Le Planay, tous les mercredis après-midi et samedis à la journée (hors vacances scolaires).

- Mercredi : **Départ 13h** sur le parking collège P. Grange **retour entre 17 H 15 et 17 h 30** .
- Samedi: **Départ 08h** sur le parking collège P. Grange. **retour à 17h00.**
- Transport en minibus et covoiturage (come évoqué à la réunion de fin de saison pour les stages de Noël et février)
- Journées de stage obligatoire durant les vacances de Décembre et février.

Soyez à l'heure pour déposer & récupérer vos enfants

Coût:

- **Licences :** 105,00 € Licence Compétition Jeunes (né en 2001 et après)
135,00 € Licence Compétition Adulte (né en 2000 et avant)
Licence FIS : 80€
- **Pré-club (2011) :** 120€ (sortie mercredi après midi et un samedi en fin de saison pour passage étoiles, transports, encadrements et indemnités entraîneurs) *non compris forfait et licence loisir (carré neige).*
- **U8 (2011):** 600€ (cotisation+ stages Noël et février + forfait saison) avec ancien support forfait + 3€ pour support
non compris licence.
- **U8 (2010) – U10 – U12 :** 840 € (cotisation+ stages Noël et février + forfait saison) avec ancien support forfait + 3€ pour support
non compris licence.
- **U14 :** 890 € (cotisation+ stages Noël et février + forfait saison) avec ancien support forfait + 3€ pour support
non compris licence.

Contact : Yannick BILLON-BRUYAT : 06 76 56 48 52
Ski Club Olympique Belle Etoile : 2, rue Pargoud 73200 ALBERTVILLE
Association loi 1901, pas de TVA.



- **U16** : selon régime scolaire

- **890€** Présence Mercredi et Samedi
avec ancien support forfait + 3€ pour support *non compris licence*
- **690€** Présence samedi uniquement.
avec ancien support forfait + 3€ pour support *non compris licence*

(cotisation+ stages Noël et février + forfait saison) avec ancien support forfait + 3€ pour support
non compris licence.

- **U18** : selon régime scolaire

- **700€** Présence Mercredi et Samedi
avec ancien support forfait + 3€ pour support *non compris licence*
- **500€** Présence samedi uniquement.
avec ancien support forfait + 3€ pour support *non compris licence*

(cotisation+ forfait saison) avec ancien support forfait + 3€ pour support
non compris licence.
+ 12€ / jour de stage aux vacances en plus de la cotisation.

- **U21** : 20€/jour d'entraînement, +12€/jour de stage vacances Noël et Février, +10€/GP (BVAB/CACS), les autres grands pris sont directement à votre charge.
non compris licence.

Inscription :

Inscription obligatoire avant le 9 décembre 2017.

- Joindre 1 photo d'identité ou support forfait
- 2 enveloppes timbrées à l'adresse de la famille pour les nouveaux
- 1 certificat médical obligatoire (avec la mention « **ski alpin en compétition** »).
- Fiche d'inscription complétée (jointe ci dessous)
- Chèque de caution (50€) participation activité (voir règlement)
- Règlements :
 1. Licence
 2. Matériel Ski (location)
 3. Coût compétition

Nous vous proposons une mensualisation de paiement pour les coûts de compétition :

6 mois 3 mois 1 fois

(merci d'entourer votre choix)

Merci d'apporter le dossier **complet** lors des permanences :
tous les mardi et vendredi de 18 h30 à 19h30.

Contact : Yannick BILLON-BRUYAT : 06 76 56 48 52
Ski Club Olympique Belle Etoile : 2, rue Pargoud 73200 ALBERTVILLE
Association loi 1901, pas de TVA.



Suivez les activités du club sur :

sa page FACEBOOK : « Ski Club Olympique Belle Etoile »

sa page FACEBOOK : « Ski Club Olympique Belle Etoile troc de matériel »

son site internet : <http://sco.be.clubffs.fr>

Manifestations prévues cette année (liste non exhaustive)

- Salon Neige et Glace Albertville 25 & 26 novembre 2017
- FIS Citadine 26 et 27 /11 à VAL THORENS
- Course U12 le 28/01/18 à Arêches
- Course U10 le 11/03/18 à Arêches
- GP du SCOBE Jean Brunier le 1/01/18 à Arêches
- Remise des médailles à Mercury 6 avril 2018
- 14 juillet à Mercury
- Forum des associations d'Albertville septembre 2018
- Salon du matériel et de l'équipement du ski de compétition (1^{er} WE d'octobre 2018)

Contact : Yannick BILLON-BRUYAT : 06 76 56 48 52
Ski Club Olympique Belle Etoile : 2, rue Pargoud 73200 ALBERTVILLE
Association loi 1901, pas de TVA.





Ski Club Olympique Belle Etoile Albertville

Section ski de compétition

NOM : PRENOM :

Né(e) le :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : e-mail du compétiteur :

Nom et Prénom du père :

Tél : e-mail :

Nom et Prénom de la mère :

Tél : e-mail :

Personne à prévenir en cas d'urgence : Tel :

Merci de signaler aux entraîneurs tous problèmes de santé, allergies etc... que vous jugez nécessaire (important pour les stages et sorties).

N° de Licence :

N° de Carte Pass Région :

Droit à l'image :

Le SCOBE peut être amené à filmer ou photographier vos enfants dans le cadre des activités du club et utiliser les images dans sa communication presse et web. Afin de garantir le respect du droit à l'image, conformément à la loi, nous sollicitons votre autorisation.

Je soussigné, autorise le SCOBE à utiliser les supports vidéos ou photographies de mon enfant. **OUI NON**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du S.C.O.B.E et en accepte les conditions.

Fait à : le signature

Contact : Yannick BILLON-BRUYAT : 06 76 56 48 52
Ski Club Olympique Belle Etoile : 2, rue Pargoud 73200 ALBERTVILLE
Association loi 1901, pas de TVA.





Ski Club Olympique Belle Etoile Albertville

Section ski de compétition

REGLEMENT INTERIEUR

Le but de ce règlement est de préciser pour chaque coureur et chaque famille entrant ou faisant partie du Ski Club, ce que doit être son engagement vis à vis de la structure qui l'accueille.

1 - L'inscription, l'adhésion et le maintien au sein du club

Tous les adhérents doivent régler une cotisation : le prix de la licence, matériel et l'adhésion. Son montant est fixé chaque année.

Tout adhérent doit fournir lors de son inscription un certificat médical l'autorisant à la pratique du ski de compétition.

A défaut de règlement ou de non remise du certificat médical dans les délais prévus, l'accès aux activités du club sera refusé à l'adhérent.

Toute nouvelle admission se fait sur avis de la commission sportive, dans les conditions fixées par celle-ci.

Chaque année, les entraîneurs examinent la liste des coureurs. Ils se réservent le droit d'exclure ceux qui ne répondent pas à ce qui était attendu d'eux, tant au niveau des résultats sportifs que du comportement.

Tout manquement grave aux règles du Club sera sanctionné par un avertissement, une exclusion provisoire, ou définitive du Club. L'exclusion définitive ou provisoire ne donne droit à aucune compensation financière pour la cotisation versée.

2 - Le coureur

Il est tenu de respecter le présent règlement.

Il s'engage à participer à toutes les séances d'entraînement et à toutes les compétitions pour lesquelles il aura été inscrit. Toute absence ou retard devra être justifié par un motif valable auprès de l'entraîneur et ou du président.

Il s'engage à rechercher à toute occasion à se perfectionner et à progresser tant au niveau physique que technique.

Il est demandé à chaque coureur de porter systématiquement et en parfait état de propreté le blouson du Club sur les lieux de compétition. Ce blouson est renouvelé tous les 2 ans.

Porter la tenue du club, c'est représenter l'identité du Club et de ses Partenaires.

Il s'engage à n'utiliser son forfait saison que pour lui-même et à n'utiliser les couloirs prioritaires des Remontées Mécaniques uniquement lors des entraînements.

Il est rappelé l'obligation de respecter le personnel des remontées mécaniques et la réglementation en vigueur, ainsi que la nécessité à avoir un comportement exemplaire dans les files d'attente.

Contact : Yannick BILLON-BRUYAT : 06 76 56 48 52
Ski Club Olympique Belle Etoile : 2, rue Pargoud 73200 ALBERTVILLE
Association loi 1901, pas de TVA.



Lors des repas pris dans le restaurant, il se doit de respecter le personnel de l'établissement, ainsi que les clients en mangeant proprement et calmement.

Il doit avoir des relations de respect et de politesse avec tous ceux qui constituent son environnement de skieur, notamment avec ses camarades du Club.

A travers lui, c'est l'image du Club qui est représentée.

Il s'engage à respecter les règles de sécurité telle qu'elles sont fixées pour la pratique du ski. Cela concerne son comportement général aussi bien sur les pistes qu'en hors pistes, ainsi que le respect des règles fixées par la compétition et les entraînements.

Il s'engage à ne pas dégrader et à maintenir en état de propreté les biens collectifs du Ski Club (locaux, véhicules, matériel).

Il s'engage à participer aux manifestations organisées par et pour le Club.

Enfin il s'engage à avoir une hygiène de vie en accord avec la pratique du ski en compétition. C'est à dire, avoir une alimentation équilibrée, des temps de repos suffisants, refuser l'usage de tout produit dopant et ne pas consommer d'alcool lors des courses et des entraînements.

Vos skis loués par le Club chez ROSSIGNOL, il est important qu'il soit bien entretenu pendant la saison et restitué durant l'été : propre et farter, pour vous permettre de les relouer une deuxième saison.

3- Les parents

Ils sont tenus d'accepter les conditions matérielles et financières du club :

- Adhésion
- Location du matériel
- Blouson du club
- Participation financière aux stages
- Indemnités entraîneur

Ils sont tenus de régler les factures et d'apporter tous les documents demandés par le club dans les délais prévus.

Ils se doivent de respecter les entraîneurs et dirigeants du Club, ainsi que les coureurs et leurs parents.

Il est de bon usage de passer régulièrement aux permanences hebdomadaires de manière à se tenir informé de la vie du club, et par la même occasion de faire vivre l'association.

Ils s'engagent à participer activement aux manifestations organisées par le Club. Un chèque de caution (50€) sera demandé à chaque famille en début de saison. Chaque famille s'engage à aider à l'organisation de 3 manifestations minimum par an.

Il est rappelé que les coureurs sont pris en charge par le Club à partir du lieu et de l'heure de rendez vous lors des déplacements, ou à partir du début de l'entraînement jusqu'à ce que l'entraîneur décide de la fin de celui-ci.

L'entraîneur coach et gère son groupe sur les lieux d'entraînement et de compétition, c'est à lui d'intervenir, même si les parents sont sollicités pour conduire les enfants.

Mise à jour Octobre 2016.

Contact : Yannick BILLON-BRUYAT : 06 76 56 48 52
Ski Club Olympique Belle Etoile : 2, rue Pargoud 73200 ALBERTVILLE
Association loi 1901, pas de TVA.

